

■ **Coopérative CLAIR-MATIN**, à Lancy, procurer à ses membres, par une action commune de ceux-ci, des logements à prix raisonnable, etc (FOSC du 07.11.2000, p. 7564). Nouveau siège: Genève, quai Gustave-Ador 18, c/o FORUM IMMOBILIER SA. But modifié: procurer à ses membres, par une action commune de ceux-ci, des logements à prix raisonnable, notamment dans le cadre de la Loi fédérale encourageant la construction et l'accèsion à la propriété de logements (LF du 4-10-1974) et la loi générale sur le logement et la protection des locataires du 4-12-1977; la société est sans but lucratif et s'interdit toute opération spéculative. Statuts modifiés le 30.06.2003.

Journal no 9489 du 22.08.2003  
(01147834 / CH-660.2.376.999-3)